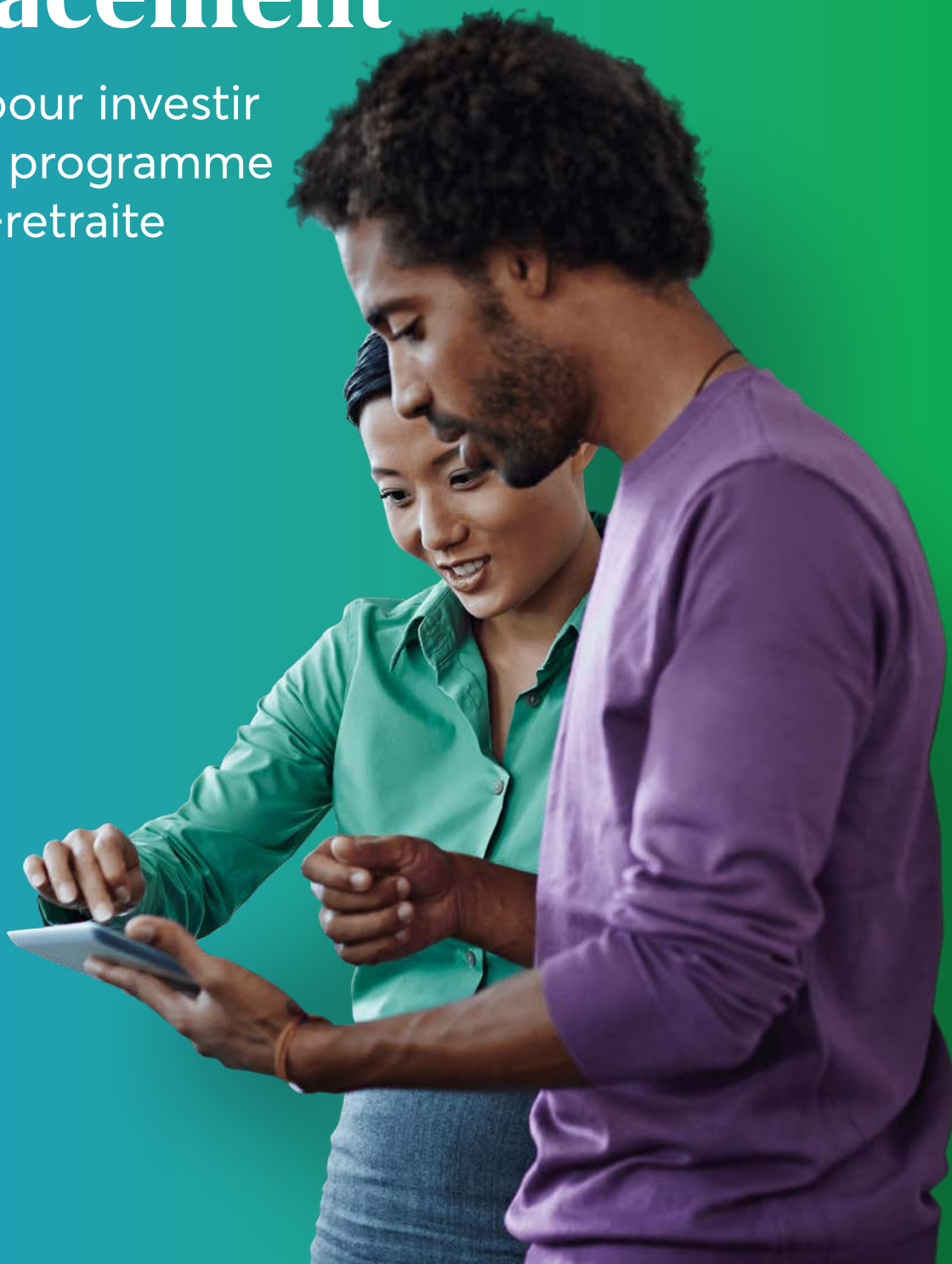


Vos options de placement

Un guide pour investir dans votre programme d'épargne-retraite collectif



Présentation de Mercer et des fonds Mercer

La mission de Mercer est simple : améliorer le mieux-être financier des travailleurs canadiens. Grâce à notre savoir-faire en recherche, nous élaborons toute une gamme de fonds de qualité élevée auxquels votre régime d'épargne-retraite offert par votre employeur vous donne accès, en plus de tenir informés les investisseurs comme vous.

Les fonds de placement offerts dans votre régime d'épargne-retraite ont été soigneusement élaborés par une équipe de professionnels de l'investissement de Mercer et sont habituellement offerts seulement aux investisseurs de très grande envergure. Nous sommes convaincus que l'investisseur canadien moyen peut améliorer sa santé financière si nous lui permettons de profiter des services de ces gestionnaires de placements compétents.

Ces placements sont rendus disponibles par notre partenaire, Desjardins Assurances, dans le cadre de son programme de fonds distincts¹. Si vous changez d'employeur, vous pourrez continuer de profiter de ces mêmes fonds et de frais concurrentiels, ainsi que des services de Desjardins Assurances auxquels vous êtes habitué.

Votre employeur vous offre un régime d'épargne-retraite collectif pour faire fructifier votre épargne plus rapidement. Utilisez ce guide pour en profiter pleinement. Vous y découvrirez les différentes approches d'investissement possibles, ce qui vous aidera à choisir celle qui convient le mieux. Ce guide peut aussi vous aider à déterminer votre profil d'investisseur et à sélectionner vos placements en fonction de celui-ci.

Nous vous recommandons de consulter votre propre conseiller qualifié afin de déterminer comment ce programme peut compléter votre stratégie financière globale.

¹ Certains des fonds distincts offerts par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie investissent dans des fonds de placement gérés par Mercer Global Investments Canada Limited ou offrent une exposition à certains fonds gérés par Mercer.



Choisissez votre approche d'investissement

Ce régime vous propose deux méthodes d'investissement : l'approche **Aidez-moi** et l'approche **Je m'en charge**. Chaque approche est un peu comme une feuille de route qui vous guide dans le choix de vos placements. Pour choisir l'approche que vous souhaitez adopter, posez-vous ces questions :

- Combien de temps vais-je pouvoir consacrer à la gestion de mes placements ?
- Quelles sont mes connaissances en matière de placements et d'investissement à long terme en vue de la retraite ?
- Est-ce que je préférerais qu'un expert gère l'épargne que j'investis ?

Approche d'investissement	Description	Est-ce pour moi ?
Option 1 AIDEZ-MOI	Les fonds à date cible constituent un moyen simple de diversifier votre portefeuille. Lorsque vous investissez dans l'un des fonds à date cible Mercer de votre régime collectif, Mercer adapte ce fonds automatiquement au fil des années afin de réduire le risque à mesure que votre retraite approche. La seule exception est le Fonds de retraite Mercer, qui offre un niveau de risque stable à tout investisseur qui a atteint l'âge normal de la retraite ou qui s'en approche.	Une solution simple. La gestion de vos placements n'exige pas beaucoup de votre temps : un expert s'en occupera jusqu'à votre retraite. Choisissez le fonds à date cible Mercer dont l'année se rapproche le plus du moment où vous prévoyez prendre votre retraite. Au besoin, vous pourrez modifier votre choix.
Option 2 JE M'EN CHARGE	Répartissez votre actif à votre guise en choisissant parmi différents fonds d'actions et d'obligations. Composez votre propre portefeuille en fonction de votre situation financière personnelle.	Une solution flexible. Vous êtes libre (et responsable) de personnaliser votre portefeuille selon vos besoins. Vous pouvez modifier vos directives de placements à tout moment. Assurez-vous d'avoir assez de temps et de connaissances pour gérer vos placements. Pour déterminer quelle répartition de l'actif répond à vos besoins, utilisez toutes les ressources que Desjardins Assurances met à votre disposition. Par exemple : • un questionnaire en ligne qui vous suggère un modèle de répartition de l'actif en fonction de votre profil d'investisseur; • l'accès à un conseiller accrédité, qui vous donne des conseils d'investissement personnalisés. Vous pouvez profiter de ce soutien pendant et après votre adhésion.

Option 1 : Aidez-moi

Si vous recherchez un moyen simple d'investir, choisissez le fonds à date cible Mercer dont l'année se rapproche le plus du moment probable de votre départ à la retraite, sans toutefois dépasser cette date. Sélectionnez un seul des fonds à date cible Mercer.

Vous pensez prendre votre retraite...	Vous pourriez investir dans ce fonds :
en 2058 ou après	Fonds à date cible Mercer 2060
entre 2053 et 2057	Fonds à date cible Mercer 2055
entre 2048 et 2052	Fonds à date cible Mercer 2050
entre 2043 et 2047	Fonds à date cible Mercer 2045
entre 2038 et 2042	Fonds à date cible Mercer 2040
entre 2033 et 2037	Fonds à date cible Mercer 2035
entre 2028 et 2032	Fonds à date cible Mercer 2030
entre 2023 et 2027	Fonds à date cible Mercer 2025
d'ici 2022	Fonds de retraite Mercer

Prochaines étapes

En adhérant à votre régime collectif en ligne, vous serez guidé dans le choix de vos placements. Par la suite, vous pourrez modifier votre sélection en tout temps – que ce soit directement dans votre compte (via le site **dsf.ca/participant** ou l'**application mobile Omni Desjardins**) ou en téléphonant au Centre de contact avec la clientèle de Desjardins Assurances.

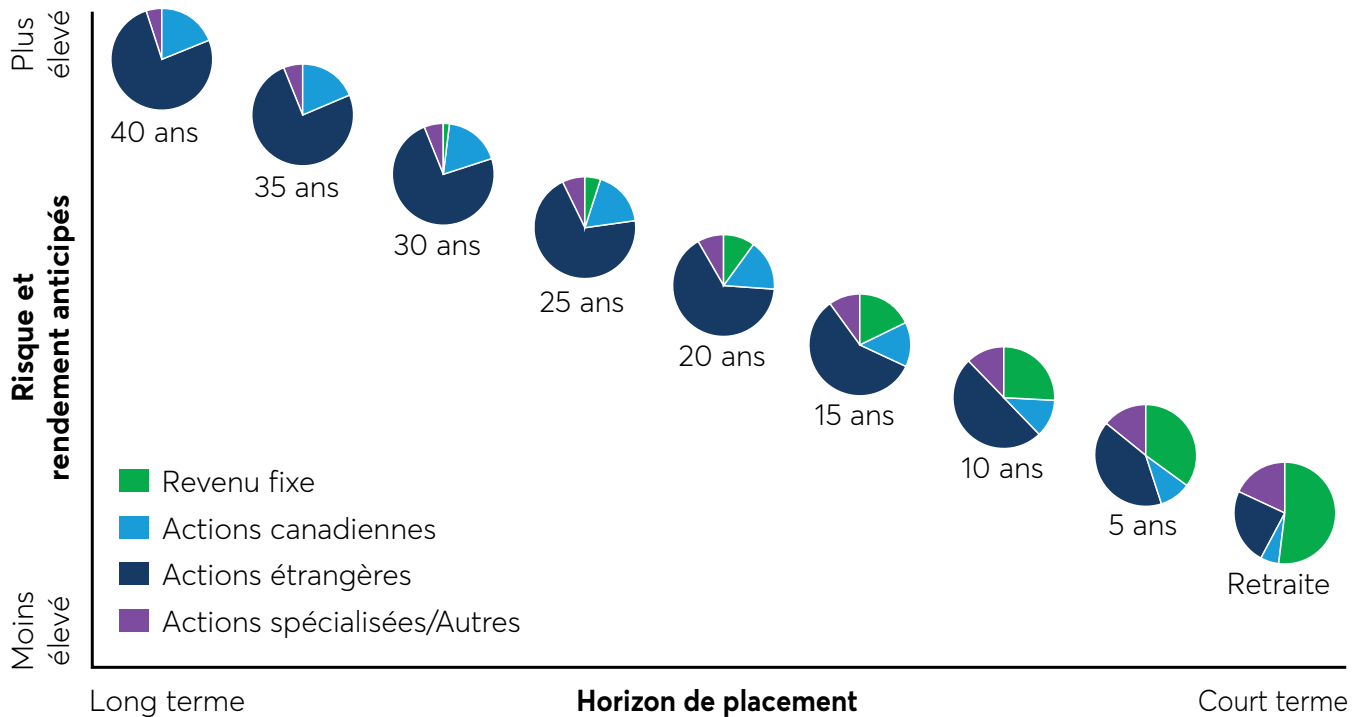


Comment fonctionne cette approche ?

Les fonds à date cible sont composés d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs, répartis selon différentes proportions. Au fil du temps, la répartition de l'actif devient de plus en plus prudente.

Ainsi, plus le moment de la retraite est éloigné, plus la proportion d'actions est élevée. À mesure que votre horizon de placement raccourcit, Mercer ajuste automatiquement la composition du fonds en réduisant la proportion d'actions au profit des obligations pour réduire le risque. Ces ajustements se feront automatiquement et graduellement.

Ce diagramme illustre comment la répartition de l'actif d'un fonds à date cible peut évoluer au fil du temps.



Important : Les exemples de répartition de l'actif illustrés sont présentés à titre indicatif seulement et ne reflètent pas la véritable répartition de l'actif d'un fonds à date cible donné. Les fonds à date cible n'offrent aucune garantie de capital ni de rendement. La valeur des placements qui composent un fonds est assujettie aux fluctuations du marché. Pour connaître les frais associés au fonds, référez-vous à *Votre brochure du participant* ou connectez-vous à votre compte et cliquez sur *Mon compte > Options de placement*.

Option 2 : Je m'en charge

Si vous préférez participer plus activement à la gestion de vos placements, vous pouvez faire votre choix dans la gamme de fonds offerte selon l'approche **Je m'en charge**. Il est important de vous assurer que la répartition de l'actif de votre portefeuille – la part accordée aux différents types de fonds ou catégories d'actifs – reflète votre profil d'investisseur et votre horizon de placement.

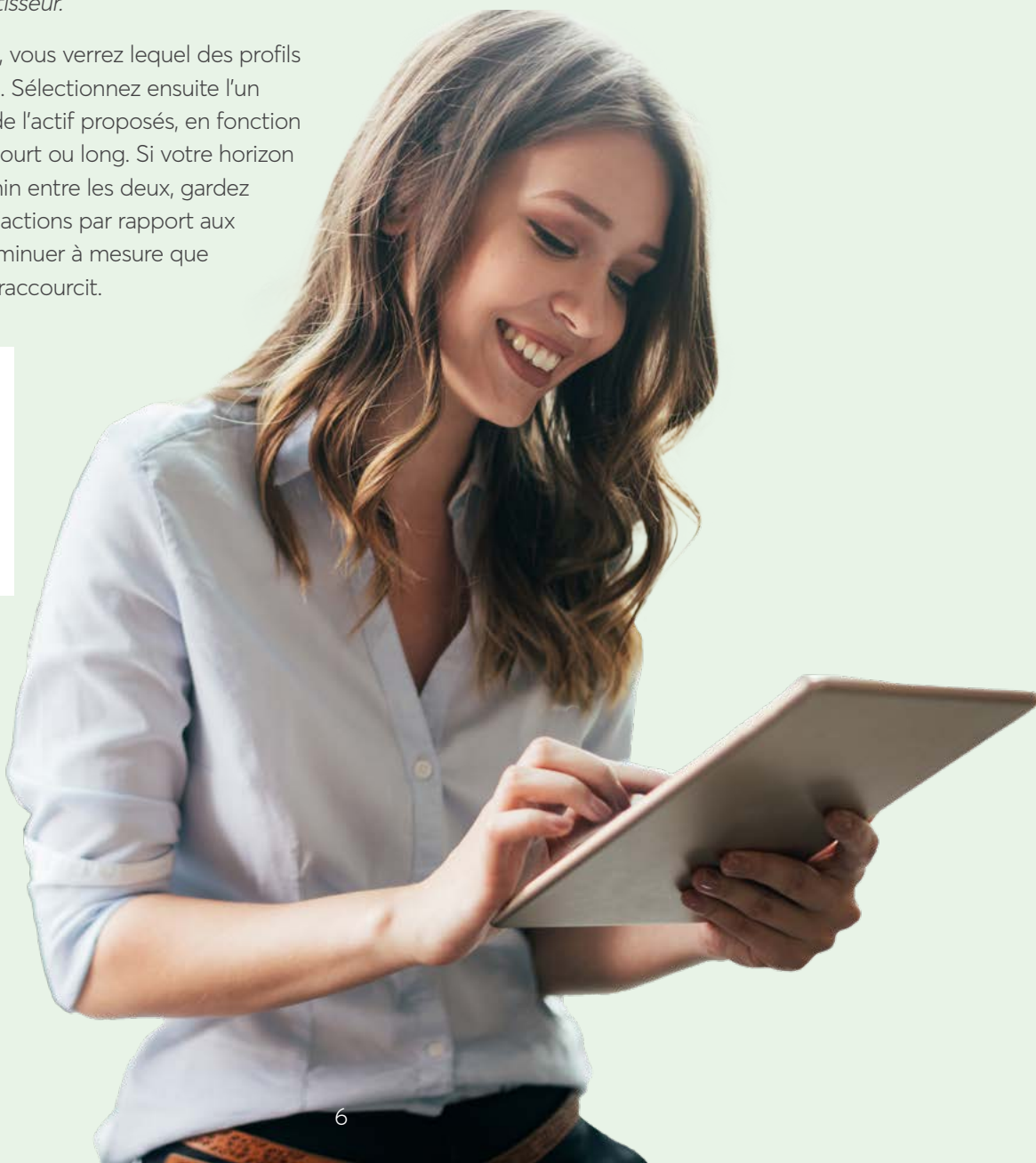
Cette approche vous permet de décider de l'évolution de la composition de votre portefeuille avec le temps. N'oubliez pas que vous devrez surveiller les effets des fluctuations du marché sur votre portefeuille et ajuster celui-ci en fonction de tout changement à votre situation personnelle (y compris l'évolution de votre horizon de placement). Desjardins Assurances vous aidera grâce à des rappels sur votre relevé financier et dans votre compte, en plus de vous fournir un outil pour rééquilibrer votre épargne.

Prochaines étapes

Avant de sélectionner vos fonds de placement, vous pouvez déterminer à quelle catégorie d'investisseur vous appartenez en répondant au court questionnaire Profil d'investisseur. Si vous adhérez en ligne, vous répondrez à ce questionnaire dans le cadre du processus de sélection des placements. Vous pouvez aussi revenir au questionnaire en tout temps, sous *Mon compte > Profil d'investisseur*.

En fonction de vos réponses, vous verrez lequel des profils suivants vous décrit le mieux. Sélectionnez ensuite l'un des modèles de répartition de l'actif proposés, en fonction d'un horizon de placement court ou long. Si votre horizon de placement est à mi-chemin entre les deux, gardez à l'esprit que la proportion d'actions par rapport aux titres à revenu fixe devrait diminuer à mesure que votre horizon de placement raccourcit.

Besoin d'aide? Pour consulter un conseiller accrédité de Desjardins Assurances, appelez au 1 844 861-3322 et sélectionnez l'option 1.



Votre profil d'investisseur

Modèles de répartition de l'actif*

Voici des suggestions de portefeuilles pour chaque type d'investisseur, en fonction d'horizons de placement longs et courts.

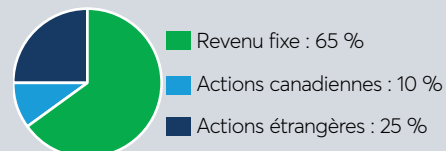
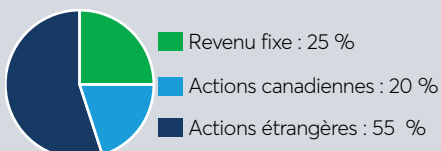
Nombre approximatif d'années avant la retraite

25 ans

10 ans

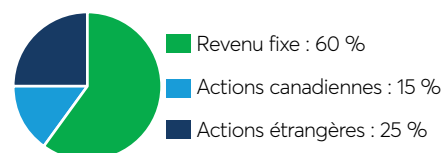
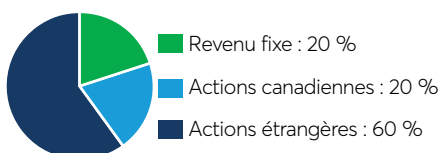
Prudent

Vous avez une **faible tolérance au risque** face aux fluctuations du marché.



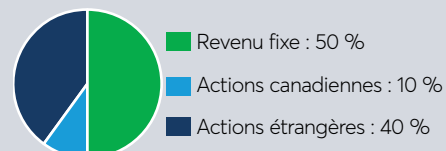
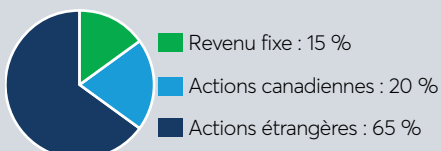
Modéré

Vous avez une **tolérance au risque faible à modérée** face aux fluctuations du marché.



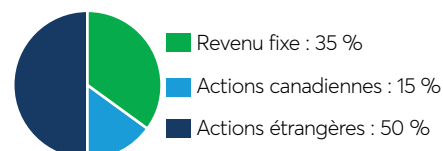
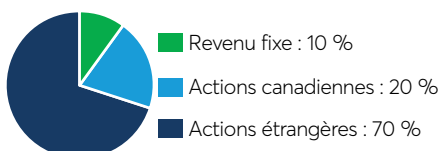
Équilibré

Vous avez une **tolérance au risque modérée** face aux fluctuations du marché.



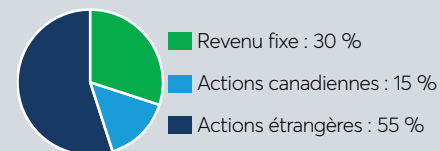
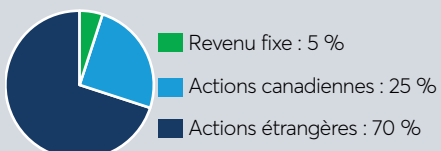
Croissance

Vous avez une **tolérance relativement élevée** face aux fluctuations du marché.



Audacieux

Vous avez une **tolérance au risque élevée** face aux fluctuations du marché.



* Répondez au questionnaire en ligne Profil d'investisseur. En fonction de vos réponses, vous obtiendrez un modèle de portefeuille qui pourrait mieux refléter votre horizon de placement et qui proposera un exemple de répartition d'actifs.

Une gamme de fonds de placement parmi lesquels choisir

Les fonds ci-dessous sont classés par catégorie d'actifs. Le niveau de risque et le rendement potentiel varient avec chaque fonds. Lorsque vous choisissez vos placements, il vaut mieux suivre le modèle de répartition de l'actif qui correspond à votre profil d'investisseur et à votre horizon de placement. La diversification est essentielle pour protéger votre épargne contre les risques des marchés, tout en profitant de leur croissance. Vous en apprendrez plus à la page suivante.

Revenu fixe

Code	Nom du fonds	Objectif
213	Fonds de marché monétaire DGIA	Protéger le capital et générer un revenu modéré en investissant dans un portefeuille de titres à court terme de bonne qualité de gouvernements et de sociétés.
569	Fonds d'obligations Mercer	Générer un revenu stable en investissant dans un portefeuille largement diversifié constitué de titres canadiens et étrangers à revenu fixe.

Actions canadiennes

Code	Nom du fonds	Objectif
570	Fonds d'actions canadiennes Mercer	Générer une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié de titres canadiens.

Actions étrangères

Code	Nom du fonds	Objectif
571	Fonds d'actions mondiales tous pays Mercer	Générer une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés établies dans le monde entier, y compris dans les marchés émergents.
572	Fonds d'actions mondiales à faible volatilité Mercer	Générer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés établies dans le monde entier présentant certaines caractéristiques des titres à faible volatilité. Les caractéristiques des titres à faible volatilité peuvent comprendre, sans s'y limiter, un rendement élevé des capitaux propres, un faible ratio emprunts/capitaux propres et une croissance des bénéfices très stable.
573	Fonds d'actions mondiales à petite capitalisation Mercer	Générer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés à petite capitalisation établies dans le monde entier.
574	Fonds indiciel actions américaines Mercer	Générer un rendement similaire à celui de l'indice S&P 500 en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs américains.
575	Fonds d'actions internationales Mercer	Générer une croissance du capital à long terme, en investissant dans un portefeuille diversifié composé d'actions de sociétés établies à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Fonds garanti

Code	Nom du fonds	Objectif
156	Fonds garanti 5 ans*	Offrir un taux de rendement fixe et un capital garanti si le fonds est détenu jusqu'à l'échéance.

* Vos cotisations destinées à un Fonds garanti qui sont inférieures à 50 \$ sont déposées dans un compte à intérêts quotidiens. Elles sont automatiquement investies dans le Fonds garanti dès que le solde de ce compte atteint 50 \$. Pour les comptes enregistrés seulement.

Renseignements additionnels

En adhérant à votre régime d'épargne-retraite collectif en ligne, vous aurez accès à des renseignements additionnels, comme des fiches mensuelles sur les fonds, ainsi que des détails sur les taux de rendement et les frais. Vous pouvez aussi vous référer à *Votre brochure du participant* pour connaître les frais.

Enfin, n'oubliez pas que vous pouvez consulter vos options de placement et modifier vos choix en tout temps, en accédant à votre compte (sur le site dsf.ca/participant ou dans l'application mobile **Omni Desjardins**) et en cliquant sur *Mon compte > Options de placement*.

À propos des risques

Pour atteindre un certain rendement, il faut accepter un certain risque. Généralement, plus le potentiel de rendement d'un fonds est élevé, plus son risque l'est aussi, puisque sa valeur est plus sensible aux événements qui touchent les marchés financiers.

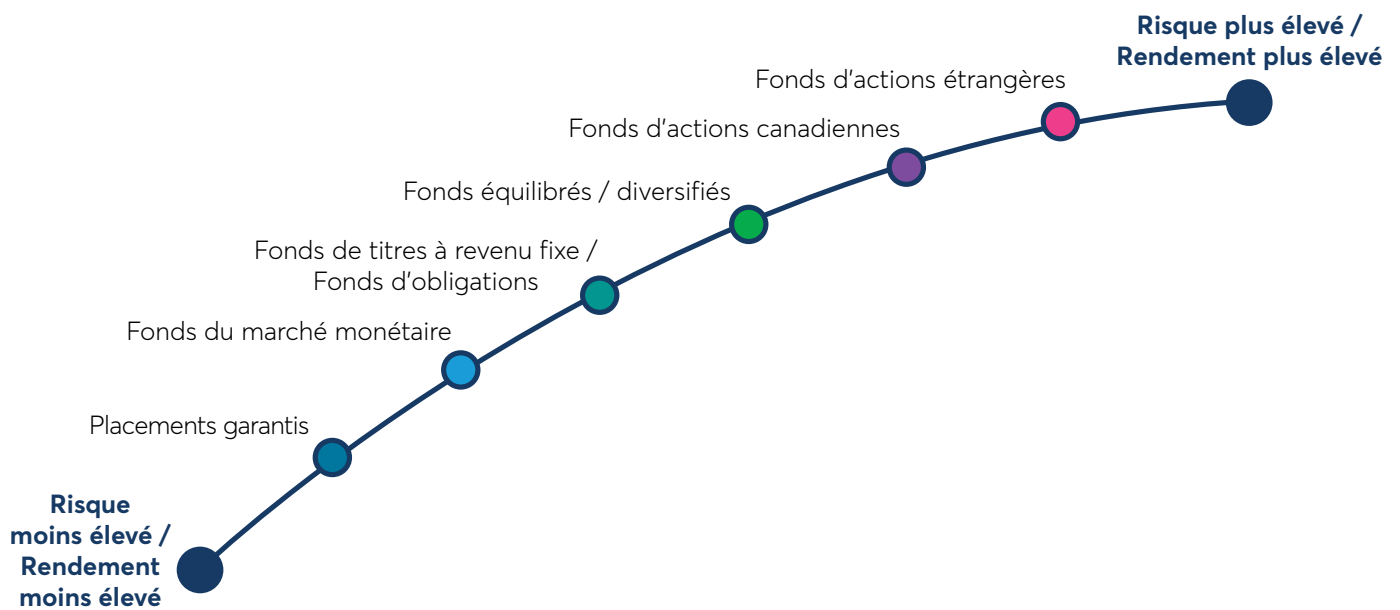
En plus des risques boursiers, vous devez envisager la possibilité que le rendement de votre portefeuille soit insuffisant pour vous permettre d'atteindre vos objectifs, ou que votre pouvoir d'achat s'effrite si vos épargnes ne s'accumulent pas au même rythme que le taux d'inflation.

Tirer parti des fluctuations des marchés

La diversification est essentielle pour protéger votre portefeuille contre les risques des marchés, tout en profitant de leur croissance. Assurez-vous que la répartition de votre actif correspond à votre profil d'investisseur et à votre horizon de placement.

De plus, en investissant systématiquement au moyen de retenues sur la paie, vous favorisez la croissance de votre portefeuille, puisque vous nivelez le coût unitaire des parts de fonds liés au marché.

Rapport risque/rendement



À retenir

Vous pouvez vous adresser à un conseiller accrédité de Desjardins Assurances en tout temps pour obtenir de l'aide au sujet de vos options de placement—composer le 1 844 861-3322 et sélectionnez l'option 1. Ce service est compris dans votre régime d'épargne-retraite offert par votre employeur et vous est offert sans frais additionnels.

Notes

[illegible]

À propos de Mercer

Au Canada, Mercer offre divers services de placement par l'intermédiaire de sa société de gestion de placements enregistrée, Mercer Global Investments Canada Limited, et de sa société affiliée Mercer (Canada) limitée. Pour en savoir plus sur Mercer, visitez mercer.ca.

À propos de Desjardins Assurances

Desjardins Assurances propose une vaste gamme adaptée de produits d'assurance vie, d'assurance santé et d'épargne-retraite.

Depuis plus d'un siècle, elle offre ses services novateurs aux particuliers, aux groupes et aux entreprises. Desjardins Assurances veille à la sécurité financière de plus de cinq millions de Canadiens dans ses bureaux répartis d'un bout à l'autre du pays. Cette entreprise est l'une des cinq principales sociétés d'assurance vie au Canada. Elle fait partie du Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada.

DES QUESTIONS? Desjardins Assurances est là pour vous.
Communiquez avec vos représentants de l'équipe de l'Épargne-retraite collective.

1 844 861-3322

De 8 h à 20 h (HE), du lundi au vendredi

Ou connectez-vous à votre compte sur le site

dsf.ca/participant ou dans l'application mobile Omni Desjardins.



DESJARDINS ASSURANCES désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
DESJARDINS, DESJARDINS ASSURANCES et les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013
desjardinsassurancevie.com